Un changement AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Dans les dernières années, plusieurs municipalités au Québec se sont lancées dans l'interdiction des sacs de plastique à usage unique pour la collecte des feuilles. Qu'il soit orange, transparent, vert ou noir, la présence du sac de plastique sur les plateformes de compostage est nuisible.

Saviez vous que
le sac de plastique traditionnellement utilisé pour le ramassage des feuilles est voué à disparaître...

D'abord, car c'est un sac à usage unique, mais aussi, car chaque sac doit être ouvert et vidé de son contenu à son arrivée sur les plateformes de compostage. Une opération fastidieuse qui peut laisser des fragments de plastique dans la matière organique.

Heureusement, des alternatives plus « écolo » au plastique existent !

#BYEBYEPLASTIQUE

Combinez les astuces suivantes pour trouver votre formule gagnante !

Utilisez des sacs en papier ! Ils sont compostables et ne demandent pas plus d'effort de votre part !

Utilisez votre bac brun ! Remplissez-le de feuilles à chacune des collectes. C'est gratuit !

Faites du feullicyclage ! Déchiquetez les feuilles à l'aide de votre tondeuse et laissez-les au sol. Elles se décomposent rapidement et agissent comme un engrais.

Vous avez tout un paquet de sacs en plastique dans votre cabanon ? Utilisez-les comme sacs poubelle !

Attention!
À l'automne 2021 (22 septembre), les sacs de plastique utilisés pour les collectes de feuilles mortes ne seront plus ramassés dans toutes les municipalités de la MRC d'Arthabaska.

ACCEPTÉS

RÉSIDUS DE CUISINE

RÉSIDUS DE TABLE

ALIMENTS PÉRIMÉS

AUTRES RÉSIDUS

COMPOSTER → un geste ← naturel

REFUSÉS

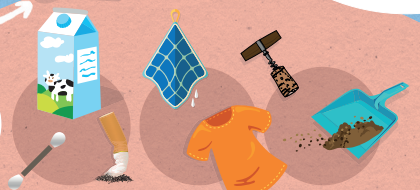

Gesterra
GESTION GLOBALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

UNGESTENATUREL.CA